

Demande de subvention 2016

Identification de l'association Macérienne

Nom de l'Association : _____
Siège social : _____
Adresse de correspondance : _____
Nom du Président et tél. : _____
Nom du Trésorier et tél. : _____
Contact e-mail : _____

Pour être complet, votre dossier devra impérativement comporter :

- Ce formulaire dûment rempli
- Le compte de résultats du dernier exercice complet (entre deux assemblées générales)
- Les relevés des comptes bancaires et (ou) CCP au 1er et au dernier jour de l'exercice complet
- Le compte prévisionnel pour l'exercice en cours (il doit couvrir au minimum 6 mois de l'année en cours)
- Le projet d'activité de l'année (correspondant au compte prévisionnel fourni)
- Dernière liste à jour des membres du bureau déposée en préfecture
- Un RIB original pour le virement de votre subvention
- La photocopie de la déclaration au Journal Officiel (avec N°) et les statuts, si non fournis à ce jour

Quelques principes :

Les critères retenus pour la répartition des subventions municipales sont de trois types :

1) Un fonds de garantie : subvention de base

C'est la reconnaissance du pluralisme associatif. Toute association, ayant une existence légale, agissant sur la commune, peut recevoir une subvention, sauf décision politique argumentée.

2) Un fonds d'aide aux activités : intérêt pour la collectivité

Les associations n'ont pas toute la même utilité sociale pour la collectivité, aussi les taux de prise en charge varient donc en conséquence. L'utilité sociale doit être discutée entre les associations et reconnue par la municipalité.

3) Fonds finalisés

Sont concernées par ce subventionnement, **les manifestations exceptionnelles, à caractère populaire et local**, et qui présentent un **risque financier important** pour l'association. L'association organisatrice apporte **sur ses fonds propres un minimum de 10% du budget de l'opération**, somme qu'elle aura prévu au moment de l'élaboration de son budget prévisionnel. Les 4 critères doivent être remplis.

La manifestation qui clôt l'activité annuelle de l'association n'est pas concernée par les fonds finalisés, au même titre que les compétitions.

L'OMCS analyse donne son avis et transmet au conseil municipal qui accepte ou refuse la demande.

Calendrier :

Le dossier complété doit être retourné au secrétariat de l'OMCS, 32 ter place de l'Eglise pour le :

04 décembre 2015

Après cette date, les dossiers ne seront pas pris en compte et les associations concernées ne pourront prétendre à aucune subvention

Nom de l'Association :

Compte de résultats du : au

Dépenses		Recettes	
60	Achats	70	Vente de Produits
	Matières premières pour activités consommées		Denrées alimentaires / Restaurations
	Denrées alimentaires consommées - revente		Autres participations
	Fournitures de bureau / consommables		Travaux
	Autres achats		Ventes de spectacles
	Petit matériel at achat pour revente		Ventes de marchandises
			Rembourst et Encaisst divers
61	Services extérieurs		Vente de Produits des Activités
	Sous-traitance		Prestations de services
	Location salle		Location de salle
	Location de matériel		Location de matériel
	Primes d'assurances		Locations diverses
	Documentation		
62	Autres services extérieurs	74	Subventions d'exploitation
	Honoraire/prestation (interv.indép.)		Etat
	Publicité		Région
	Publications		Département
	Transports et déplacements		Communes - fonctionnement
	Missions et réceptions		Communes - fonds finalisés
	Frais de téléphone - timbres		Autres (préciser)
	Cotisations diverses (dt fédération)		
	Pourboires, dons		
63	Impôts et taxes	75	Apports adhérents
	Autres impôts et taxes (Sacem...)		Cotisations
			Dons et legs
64	Charges de personnel		Bénévolat valorisé
	Salaires nets		
	Charges sociales		
	Indemnités frais de déplacements		
	Formation personnel		
66	Charges financières	76	Produits financiers
	Intérêts des emprunts et agios		Revenus de compte épargne
68	Charges exceptionnelles	77	Produits exceptionnels
		79	Transfert de charges
TOTAL DEPENSES (A)		TOTAL RECETTES (B)	
Résultat de l'exercice (B-A)			Y = <input type="text"/>

BILAN DE FIN D'EXERCICE			
Résultat des exercices antérieurs :	<input type="text"/>	résultat précédé du signe - si négatif :	<input type="text"/>
Résultat exercice écoulé :	<input type="text"/>	résultat précédé du signe - si négatif :	<input type="text"/>
			TOTAL (X) <input type="text"/>

Solde comptes bancaires et CCP pour l'exercice ci-dessus (joindre photocopies)			
Soldes comptes courant (début exercice)	<input type="text"/>	Soldes comptes courant (fin exercice)	<input type="text"/>
Soldes comptes livrets (début exercice)	<input type="text"/>	Soldes comptes livrets (fin exercice)	<input type="text"/>
Factures 2012/2013 payées en 2013/2014 (négatif)	<input type="text"/>	Factures 2013/2014 non payées (négatif)	<input type="text"/>
Recettes 2012/2013 encaissées en 2013/2014	<input type="text"/>	Recettes 2013/2014 non encaissées	<input type="text"/>
Fonds de caisse début d'exercice	<input type="text"/>	Fonds de caisse fin d'exercice	<input type="text"/>
TOTAL DEBUT EXERCICE (d)	<input type="text"/>	TOTAL FIN EXERCICE (f)	<input type="text"/>

DIFFERENCE (f-x) = Z	<input type="text"/>	DIFFERENCE (f-d) = R	<input type="text"/>
-----------------------------	----------------------	-----------------------------	----------------------

CALCUL DE LA VALORISATION DU BENEVOLAT		CHARGES ET RECETTES	
Quantification du bénévolat humain		88	Charges
Nombre de bénévoles	<input type="text"/>		Personnel bénévole
Temps moyen par bénévole	<input type="text"/>		Personnel bénévole BUREAU
(a) coût horaire moyen des bénévoles	13,16		
Nombre de bénévoles BUREAU	<input type="text"/>		Coût annuel de mise à disposition : immobiliers
Temps moyen par bénévole BUREAU	<input type="text"/>	Coût annuel de mise à disposition : mobiliers	
(b) coût horaire moyen des bénévoles BUREAU	23,27	87	Produits
Mise à disposition de mobiliers et d'immobiliers			Dons et prestations en nature
(c) Coût annuel de mise à disposition : immobiliers + charges	<input type="text"/>		Bénévolat
(d) Coût annuel de mise à disposition : mobiliers et divers	<input type="text"/>		

Nom de l'Association :

PREVISIONNEL du : au

Dépenses		Recettes	
60	Achats	70	Vente de Produits
	Matières premières pour activités consommées		Dénrées alimentaires / Restaurations
	Dénrées alimentaires consommées - revente		Autres participations
	Fournitures de bureau / consommables		Travaux
	Autres achats		Ventes de spectacles
	Petit matériel at achat pour revente		Ventes de marchandises
			Rembourst et Encaisst divers
61	Services extérieurs		Vente de Produits des Activités
	Sous-traitance		Prestations de services
	Location salle		Location de salle
	Location de matériel		Location de matériel
	Primes d'assurances		Locations diverses
	Documentation		
62	Autres services extérieurs	74	Subventions d'exploitation
	Honoraire/prestation (interv.indép.)		Etat
	Publicité		Région
	Publications		Département
	Transports et déplacements		Communes - fonctionnement
	Missions et réceptions		Communes - fonds finalisés
	Frais de téléphone - timbres		Autres (préciser)
	Cotisations diverses (dt fédération)		
	Pourboires, dons		
63	Impôts et taxes	75	Apports adhérents
	Autres impôts et taxes (Sacem...)		Cotisations
			Dons et legs
64	Charges de personnel		Bénévolat valorisé
	Salaires nets		
	Charges sociales		
	Indemnités frais de déplacements		
	Formation personnel	76	Produits financiers
			Revenus de compte épargne
66	Charges financières	77	Produits exceptionnels
	Intérêts des emprunts et agios		
68	Charges exceptionnelles	79	Transfert de charges
TOTAL DEPENSES (A)		TOTAL RECETTES (B)	
Résultat de l'exercice (B-A)		Y =	

CALCUL DE LA VALORISATION DU BENEVOLAT		CHARGES ET RECETTES	
Quantification du bénévolat humain		88	Charges
Nombre de bénévoles			Personnel bénévole
Temps moyen par bénévole			Personnel bénévole BUREAU
(a) coût horaire moyen des bénévoles	13,16		
Nombre de bénévoles BUREAU			Coût annuel de mise à disposition : immobiliers
Temps moyen par bénévole BUREAU		Coût annuel de mise à disposition : mobiliers	
(b) coût horaire moyen des bénévoles BUREAU	23,27	87	Produits
Mise à disposition de mobiliers et d'immobiliers			Dons et prestations en nature
(c) Coût annuel de mise à disposition : immobiliers + charges			Bénévolat
(d) Coût annuel de mise à disposition : mobiliers et divers			

- Estimation sur la base du smic (concerne tous les bénévoles sauf voir b)
- Estimation sur la base d'un cadre (concerne le Président, le Trésorier et le Secrétaire uniquement)
- Ce coût devra à terme nous être communiqué par la Mairie, il est actuellement impossible de le calculer soi-même. La municipalité travaille sur cette donnée qui devra à terme nous être communiquée.
- Ce coût devra à terme vous être communiqué par la Mairie, il est actuellement impossible de le calculer soi-même.

Il appartiendra à chacun de se rapprocher de la commune pour connaître les valeurs c) et d)

Nom de l'Association : _____

Numéro SIREN : _____

Critère d'utilité sociale

Vous cochez un seul critère, celui qui correspond le mieux à l'objet général de votre association.

Communautaires

association assurant la promotion collective, le but est essentiellement collectif.

Loisirs Détente

association assurant des animations ponctuelles.

Amicales

association dont les activités sont internes et en direction des adhérents uniquement.

Convention municipale

association représentant une utilité exclusive pour la collectivité.

Autres

dont association inter-communale ou cantonale...

Total Licenciés ou Adhérents (1)		
Répartition	Homme	Femme
Macériens		
Val d'Ille		
Autres		
Total		

Répartition adhésions (nombre par tranches d'âge) (2)		
Tranche A	Tranche B	Tranche C

Emplois existants payés par l'association	Type de contrats	Nbre	Total annuel d'heures
Intervenant salarié	à durée indéterminée		
Intervenant salarié	à durée déterminée		
Intervenant sous contrat	stagiaire		
Contrat CAE (ou similaire)			
Autres intervenants	vacataires		

(1) nombre de personnes payant une cotisation pour l'année en cours (liste demandée).

(2) Détailler par tranches d'âge en répartissant en :

Tranche A : jusqu'à 12 ans révolus,

Tranche B : de 13 à 21 ans,

Tranche C : à partir de 22 ans.

Nom des communes du Val d'Ille (hors La Mézière) : Guipel, Langouet, Melesse, Montreuil le Gast, St Germain/Ille, St Gondran, St Médard/Ille, Vignoc, St Symphorien.

Attention

Cette année vous devez impérativement remplir la partie bénévolat du compte de résultat et du prévisionnel.

Et nous fournir un RIB original